



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

Des Entraves Au Développement Socio-Economique De La Province Du Kasai Central

Journal homepage: ijssass.com/index.php/ijssass

DES ENTRAVES AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DU KASAI CENTRAL ☆

Dieudonné TULUME DUAWU ^a, Annie MUJINGA MUTELA ^a, Romain NDALA MUTOMBO ^b, Joseph LUKADI NGOY ^b, Emery NKANKA MADIMBA ^b, Anna KUBELA MPOYI ^b, Toussaint BABAKA KUNGULU ^c, Bob SENKER NDIMBA ^{b*}

a. Université de Kananga

B. Université Pédagogique Nationale

C. Université de Kinshasa.

Received 30 July 2022; Accepted 15 August 2022

Available online 25 August 2022

ARTICLE INFO

Keywords:

Entraves

Développement

Kasai central

le social

L'économie

ABSTRACT

Notre modeste recherche qui a porté sur « Les entraves au développement socio-économique de la province du Kasai central », est un problème majeur des politiques publiques qui exige la participation communautaire et des autorités compétentes dans la hiérarchie de la gestion d'une entité territoriale décentralisée. La pertinence de ce thème nous a obligés à structurer le travail en trois points principaux notamment : le premier a porté sur l'approche conceptuelle, le deuxième a consisté à présenter la méthodologie en précisant la situation socio-économique de la province et le troisième était axé sur les entraves au développement du Kasai Central. Ceci étant, signalons que la problématique du développement socioéconomique de la province du Kasai Central invite la participation de toutes les forces vives de la province, dirigeants tout comme dirigés, femmes, hommes, chômeurs, travailleurs, lettrés comme illettrés.

Tout développement est un processus et exige l'implication de tout le monde sans exception. Dans le cas sous examen, la problématique relative au développement socioéconomique du Kasai Central n'est pas singulièrement liée aux écueils sus énumérés, mais aussi elle est liée aux mentalités culturelles des administrés qui n'ont pas encore compris le rôle qu'ils doivent jouer dans le processus du développement. Dans le souci de voir le développement socioéconomique comme un fait réel dans la province du Kasai central, il est impérieux de lutter contre les causes..

1. INTRODUCTION

La Constitution du 18 février 2006 proclame le caractère uni et indivisible de la République Démocratique du Congo ; elle institue deux échelons d'exercice du pouvoir d'Etat, le pouvoir central et la

province à l'intérieur de laquelle se meuvent des entités territoriales décentralisées que sont la ville, la commune, le secteur et la chefferie ainsi que d'autres circonscriptions administrative, constitution, RDC, loi 08/012 du 31 juillet(2008). La Province est une composante politique et administrative du territoire de la

République Démocratique du Congo dotée de la personnalité juridique et gérée par les institutions locales. Il y a lieu de révéler que la vision du législateur était de mettre les provinces dans les conditions pouvant leur permettre de promouvoir le développement socio-économique.

A cet effet, la province du Kasai central avec une superficie de 58.368Km² au centre de la République Démocratique du Congo, MULAMBA(2019), éprouve d'énormes difficultés pour son décollage depuis un certain temps. Ce qui nous a motivés en notre qualité de chercheur en sciences politiques et administratives d'investiguer dans le cadre de ce présent article sur la thématique dénommée « Des écueils au développement socio-économique de la Province du Kasai Central ». Certes, nous nous sommes offert cette opportunité dans le souci majeur de faire un état de lieu sur le développement socio-économique, inventorier des écueils et proposer des pistes de solution aux gouvernants dans le but de faire orienter leurs décisions vers le développement de cette Province. Pour y parvenir, outre cette introduction et une conclusion qui clôture notre analyse, nous avons structuré ce travail en trois points à savoir :

1. l'approche conceptuelle,
2. La présentation de la situation socio-économique du Kasai central,
3. Les entraves au développement.

I.1. APPROCHE CONCEPTUELLE

Ce point nous donne une série de définitions de concepts de base employés tout au long de cette réflexion, cela dans le souci de répondre à une exigence formulée par E. Durkheim(2008) selon laquelle, la première démarche d'un chercheur est de définir les

choses qu'il traite afin qu'il sache bien de quoi il est question. En ce qui concerne la présente étude, nous allons définir les concepts principaux suivants : les écueils et le développement socio-économique.

1°) Ecueils

Selon FURTADOC (2013), le mot écueil n'est rien d'autre qu'une difficulté qui met en péril, soit tout ce qui fait obstacle.

2°) Développement socio-économique

Le développement socio-économique est un concept composé. Pour des raisons d'élucidation, il est indispensable de le définir séparément à savoir : Développement, développement social, développement économique et développement socio-économique.

2.1. Développement

Le développement est une notion faussement familière. Tout le monde croit savoir ce qu'est-ce le développement et la fréquence de l'emploi du terme comme la floraison récente des travaux qui lui sont consacrés contribuent à créer cette sensation de connaissance qui évite de se poser quelques questions fondamentales, AUSTRY(1999).

Selon S.E. MOLOWAYI(2013), le développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent au sein d'une société, l'apparition et la prolongation de la croissance économique ainsi que l'élévation de niveau qui est un phénomène économique quantitatif et mesurable qui caractérise l'augmentation des richesses données. L'idée de développement identifie la société à un organisme vivant qui se transforme selon le processus de maturation progressif, pour atteindre peu à peu un état

de modernité, ces mutations concernent tous les secteurs de la société. Dans le cadre de ce travail, il convient de signaler que le sens du développement qui nous intéresse est celui accès sur le social et l'économie de la Province du Kasai Central.

2.2. Développement social

Nous définissons le développement social comme étant un processus d'évolution visant d'améliorer les conditions de vie de la population notamment : nourriture convenable, hygiène, éducation, soins médicaux, emplois, eau potable et logement approprié. Le développement social suppose la mise en valeur des terres, la construction des autres routes, des maisons permettant à l'homme de bien se loger en plus du produit national brut par tête d'habitant, FURTADOC(1989).

2.3. Développement économique

Dans son discours sur l'indépendance économique, BONGAMA J.D.(1991) dit que le développement économique signifie l'élargissement cumulatif et contenu de la production englobant l'ensemble de l'économie de la société à la suite de mutation de force et des mécanismes intenses d'accumulation et de progrès. En d'autres termes, le développement économique est l'organisation de production nationale des biens et services.

2.4. Développement socio-économique

Il est un courant d'analyse qui regroupe les auteurs opposés à la théorie économique standards. Ceci étant, il nous est indispensable d'aborder le point relatif à la situation socioéconomique de la Province du Kasai Central en vue de permettre aux lecteurs de comprendre ce dont il est question dans cette entité.

I. METHODOLOGIE

II.1. Situation Socio-économique de la Province du Kasai Central

1°) Situation sociale

Il est impérieux de préciser que la province du Kasai central a vu jour le 18 juillet 2015 à la suite du démembrement de l'ancienne province du Kasai occidental. Elle est l'une des 26 nouvelles provinces de la République démocratique du Congo se trouvant dans les limites de l'ancien district administratif de la Lulua, sa superficie est de 58.368Km². Elle est située au centre de la République Démocratique du Congo entre les parallèles 2° et 8° de la latitude Sud et entre les méridiens 21° et 30° et 24° de longitude Est. La province du Kasai central est bornée au Nord par la province de Sankuru à travers la rivière Sankuru et la forêt de Lusambo, au Sud par la province Angolaise de Lunda North et la province de la Lualaba à travers la savane de Tshibanda Mulala et Safeni, à l'Est par la province du Kasai oriental à travers les rivières Lubi et Bushimaie et à l'Ouest par la province du Kasai.

Elle est accessible par voie aérienne, par route et par voie ferrée. A partir de Kinshasa, la capitale de la RDC, Kananga chef-lieu de la province du Kasai Central est environ à 1100 Km à vol d'oiseau. L'accès à Kananga peut se faire aussi par route à partir de Kinshasa via la province de Kwilu et celle du Kasai, sur une route en état de délabrement avancé. Kananga est également relié à la ville de Lubumbashi dans la province du Haut Katanga et à la ville d'Ilebo dans la province du Kasai par la voie ferrée qui est aussi en état de délabrement avancé. En ce qui concerne sa démographie, la province du Kasai Central, à l'instar des autres provinces de la RDC, est confrontée au problème de maîtrise des

statistiques démographiques étant donné que le dernier recensement scientifique organisé dans le pays remonte à l'année 1984. Cependant, au mois de janvier 2015, l'Institut National des Statistiques a estimé la population du Kasai Central à plus ou moins 3.987.018 habitants.

Signalons que la grande majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable, à l'électricité malgré la présence de la Régideso et la Société Nationale de l'Electricité (SNEL) dans cette province. Le taux de chômage dans les milieux des jeunes semble être grandissant, ce qui est à la base du banditisme urbain et du phénomène Kulunas. Le niveau de vie de la population centre Kasaienne traduit la misère, seule une poignée de main des gens mène une vie descente. Quant à la situation sanitaire, la province du Kasai Central enregistre le progrès grâce aux interventions synergiques menées dans le cadre de la mise en œuvre du plan provincial de développement sanitaire. Cependant, sa situation sanitaire reste préoccupante au regard de son profil épidémiologique et de certains de ses indicateurs sanitaires. Dans ce secteur, la province détient les structures sanitaires en nombre suffisant et le personnel de qualité pour s'occuper de la population (PNDS-RDC, 2019).

Dans le domaine de l'éducation, signalons que la concrétisation de la gratuité de l'enseignement de base a donné accès à l'école à un nombre important d'enfants qui sont des familles démunies. Il se pose cependant le problème lié aux infrastructures scolaires, à l'amélioration de la qualité d'enseignement ainsi que la prise en charge des enseignants nouvelles unités, MINIEPST (2021). En ce qui concerne l'enseignement supérieur et universitaire, la province du Kasai central est inondée des établissements tant privés que publics dont la qualité de l'enseignement semble ne pas être efficace

et compétitive sur le marché d'emploi, la négligence du pouvoir central fait conduire les membres des comités de gestion à la recherche des effectifs importants des étudiants pour des raisons financières plutôt que de tableer sur la qualité de l'apprenant. Les problèmes relatifs aux infrastructures de ces institutions et la prise en charge des nouvelles unités (N.U.) et les non-payés (NP) sont les grands maux pour ce secteur de la vie sociale dans cette province, PUKAN,(2022).

2) Situation économique

Il est question dans ce paragraphe d'étaler la santé économique de la province du Kasai Central. Dans le cas sous-examen, nous observons que la mauvaise situation économique de la province entraîne la mauvaise situation sociale dans la mesure où nous avons affaire à une grande population improductive, c'est-à-dire vivant dans le chômage et est prise en charge par un petit pourcentage de la population qui travail. Pour soutenir ces affirmations, nous nous joignons à Adam SMITH qui avait déjà compris que la richesse est le produit du travail et la richesse d'une nation dépend de la proportion de sa population qui travaille et de la nature du travail. Eu égard à ce qui précède, l'économie du Kasai central est prédominée par les activités ci-après :

- L'agriculture de substance avec comme principales productions agricoles les maïs, les ananas, le café, le manioc, l'arachide, l'huile de palme, le riz et le haricot.
- L'élevage extensif des gros bétails (bovins), petit bétail et la basse-cour.
- L'exploitation artisanale de l'or dans le territoire de Luiza ;
- L'exploitation artisanale de diamant dans le

territoire de Demba, Dimbelenge et Kazumba.

- Le commerce des produits de champs et les produits manufacturés.

Il est observé une quasi inexistence d'industries extractives agro-alimentaires et de transformation dans la province. Les voies de transport particulièrement les routes et le chemin de fer sont délabrées et l'évacuation des produits agricoles des lieux de production vers les centres de consommation est difficile. Dans le secteur formel, l'emploi des salariés est assuré essentiellement par l'administration publique à travers ses entreprises et établissements publics et par les sociétés privées à savoir : Congo Futur, Arauphar, Vodacom, Airtel, Orange, etc. Les autres services qu'on trouve dans la province sur le plan économique sont entre autres la Banque Centrale du Congo, la Banque Commerciale Du Congo (BCDC), la Trust Merchant Bank (TMB), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale Recettes Administratives Domaniales (DGRAD), la Société Nationale d'Assurance (SONAS), la Direction Générale de Douane et Assise (DGDA), et l'Office Congolais de Contrôle (OCC).

Il convient de noter que dans cette étude nous avons utilisés la combinaison des méthodes ; la méthode analytique qui nous ont permis d'analyser le développement socio-économique de la province de Kasai-central et descriptive qui nous a permis de décrire cette dernière. Nous avons fait recours à la technique de la revue documentaire et l'observation de mode de vie de la population qui nous a poussés de tirer la conclusion de l'étude.

II. RESULTATS

ECUEILS AU DEVELOPPEMENT SOCIO-

ECONOMIQUE

Au regard du tableau de développement socioéconomique de la province du Kasai central que nous venons de présenter, il nous est indispensable de déceler quelques causes majeures qui entravent le progrès tant attendu par la population centre Kasaienne.

Ainsi, nous avons réalisé à l'issue de nos investigations que les facteurs ci-après sont à la base du sous-développement socio-économique du Kasai Central, à savoir : les facteurs politiques, les facteurs ethnico-culturels et intérêts égoïstes.

III.1. facteurs politiques

Il sied de noter que le législateur congolais a doté chaque province des deux institutions politiques pouvant assurer la gestion des entités. Il s'agit de l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial. Au regard des missions importantes assignées à chacune de ces institutions pour le développement de la province, la collaboration permanente et efficace leur est inévitable. En ce qui concerne l'assemblée provinciale, nous précisons qu'elle a un rôle capital à jouer dans le développement socioéconomique de la province du Kasai central dans la mesure où elle vote des édits qui fixent les règles relatives aux domaines sociaux et économiques notamment sur :

- Le plan d'aménagement de la province
- La fonction publique provinciale et locale
- La dette publique provinciale
- Les finances publiques provinciales
- Les emprunts intérieurs pour les besoins de la province

- Les travaux et marchés publics d'intérêt provincial et local
- L'enseignement maternel, primaire, secondaire, professionnel et national ainsi que l'alphabétisation des citoyens conformément aux normes établies par le pouvoir central.

Ceci étant, il y a lieu de constater que l'assemblée provinciale en tant qu'organe délibérant ne sait pas s'acquitter de tous ses devoirs constitutionnels envers la province à cause principalement de la mauvaise collaboration avec le Gouvernement provincial. En ce qui concerne l'institution Gouvernement provincial, les missions qui lui sont assignées de manière particulière par les textes légaux sont d'une importance capitale pour le développement socioéconomique de la province, et obligent celle-ci à favoriser une bonne collaboration avec l'assemblée provinciale.

Le Gouvernement provincial est sensé assurer la gestion quotidienne de la province. En tant qu'organe exécutif, il doit prendre les décisions allant dans le sens d'améliorer les conditions de vie des gouvernés, exécuter les édits votés par l'assemblée provinciale jugés opportuns pour changer le social des centres Kasaiens. Certes, devant toutes ces responsabilités de complémentarité, il y a nécessité que l'unité soit au centre des organes dirigeants, au cas contraire les résultats seront ceux dont la province est en train de vivre aujourd'hui, en l'occurrence :

1. La méfiance entre le Gouvernement provincial et l'Assemblée Provinciale ;
2. Le manque de vision du développement dans le chef du Gouvernement pour la province ;
3. L'instabilité politique ;

4. Gestion opaque des ressources financières de la province ;
5. La méfiance totale envers la province des investisseurs et d'autres partenaires de développement.

Qui plus est, il y a lieu de préciser, qu'au regard de ce qui précède le développement socioéconomique de la province du Kasai Central est tout un processus qui nécessite la bonne collaboration des structures locales sus énumérées, car l'unité et la paix riment avec le développement. Parmi les causes politiques qui sont à la base du sous-développement socioéconomique du Kasai central figure le facteur électoral.

Nul n'ignore que le Gouverneur de province est l'émanation de l'Assemblée Provinciale à travers un vote. L'article 198 alinéa premier de la Constitution de la

République dispose : Le Gouvernement provincial est composé d'un Gouverneur, d'un Vice-gouverneur et des ministres provinciaux. Le Gouverneur et son vice sont élus pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois par les députés provinciaux. Cette disposition constitutionnelle permet à ce que le gouverneur soit élu au suffrage indirect avec toutes les autres conséquences qui en découlent. Ce mode électoral favorise plus la corruption entre les candidats Gouverneurs et les députés provinciaux notamment à travers des donations des véhicules, cadeaux des parcelles, sommes d'argent, des promesses des partages des postes ministériels et des responsabilités dans le Gouvernement Provincial, etc.

Des pratiques constituent une cause potentielle des conflits entre le Gouverneur élu et ses électeurs (députés provinciaux) au cas où toutes les

promesses leur faites avant l'élection ne sont pas honorées. Devant une telle situation, chaque protagoniste va user les moyens légaux qui sont à sa disposition de manière abusive pour déstabiliser son adversaire, et comme conséquence, le développement socioéconomique de la province est bloqué. Tel a été le cas du Gouverneur Martin KABUYA KABITANGA et son électeur député Provincial Marcel TSHIPEPELE.

Par ailleurs, la province du Kasai central a toujours eu des dirigeants comme d'autres provinces de la République Démocratique du Congo. Cependant, l'inquiétude est telle que ces derniers passent tout leur temps à travailler pour la satisfaction des intérêts de leurs formations politiques que de satisfaire l'intérêt de la province ; peu importe leur programme d'action ambitieux qu'ils brandissent. Le développement socioéconomique dans cette partie du pays reste jusqu'à ce jour hypothétique.

Certes, les institutions politiques provinciales qui s'occupent de la gestion quotidienne de Kasai Central en occurrence l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial sont victimes de la politique qui leur est imposée par le pouvoir central, ce qui fait qu'ils doivent obéir aux mots d'ordres, les frais décaissés à titre de rétrocession en province pour faire face aux problèmes socioéconomiques sont orientés vers les poches des particuliers sous forme de rétro commission, ce qui est au sens de notre étude une cause du sous-développement de la province du Kasai central.

III.2. Facteurs ethnico-culturels

L'ethnie en soit vient du mot Grec, « ethnos » peuple, société humaine réputée homogène fondée sur la conviction de partager une même origine et établie sur une même communauté effective des langues

et des cultures, MAKORO E.(2015). Il convient de signaler que le facteur ethnique est considéré comme une des causes qui freinent le développement socioéconomique de la province du Kasai central, en ce sens que cette entité englobe différentes ethnies et tribus qui ne parviennent pas à coaliser sincèrement pour assurer la bonne gestion de la province. Notons que ces diverses ethnies qui forment la province sont subdivisées en deux blocs principaux, à savoir : ceux qui se disent les véritables originaires du Kasai central appelés « luluas et frères » et le deuxième bloc formé de ceux qui habitent les territoires éloignés du Chef-lieu de la province appelés « l'Unité Kasaienne ». Précisons que le partage des responsabilités politiques n'a jamais été équitable entre ces deux blocs, les luluas et frères veulent souvent maintenir leur primauté sur les tribus qui forment l'unité Kasaienne dans la gestion de la province, ce qui engendre des conflits interethniques qui entraînent le blocage du décollage de la province sur le plan socioéconomique.

A ce titre, le choix des animateurs de la province restent influencé d'une part par les sentiments tribaux en lieu et place de la méritocratie et d'autre part par le népotisme. Tel est le cas de l'ancien candidat malheureux à l'élection du Gouverneur, Patrice Aimé SESANGA et son challenger Hubert KABASUBABU. La culture de son côté est d'une d'importance très capitale dans le processus du développement de chaque structure. Ceci étant, il est injuste de croire que le sous-développement socioéconomique est l'œuvre des politiques seulement, cependant, la culture qui caractérise le peuple centre Kasaien est en elle-même hostile au changement, une culture du minimum, selon laquelle « Kulala kua panshi nkuetu kua kale », c'est-à-dire notre habitude de dormir date de longtemps, un peuple qui se console dans la paresse pendant qu'ailleurs les autres travaillent durement pour le changement. Une culture où

les gens trouvent intérêt à verser dans des polémiques inutiles et des accusations au lieu de capitaliser le temps qui leur est donné pour travailler. Aussi longtemps que la population n'a pas encore compris sa part de responsabilité, le développement socioéconomique tant attendu sera un mythe au Kasaï Central.

III.3. Intérêts égoïste

Depuis un moment, nous assistons à une lutte permanente entre le Gouvernement provincial et l'Assemblée provinciale de cette entité. Le souci du moi a rendu l'homme politique Kasaïen cupide, égoïste et insensible aux problèmes sociaux de la population. Cette attitude n'est pas susceptible à promouvoir le développement de la province, en ce sens qu'elle permet à ceux qui exercent le pouvoir à s'enrichir au détriment des bénéficiaires. Eu égard à ce qui précède, l'intérêt égoïste est classé parmi les écueils qui s'érigent en obstacle contre le développement socio-économique du Kasaï central, cet égoïsme est aussi à la base des frustrations de ceux qui ne participent pas directement à la gestion du pouvoir, un facteur qui ne concourt pas à la consolidation de l'unité provinciale, gage du développement social. Le cas de l'utilisation abusive pour des fins égoïstes de bus de la société de transport du Kasaï Central TRANSKAC par le Gouverneur Honoraire Denis KAMBAYI TSHIMBUMBU en est une éloquente illustration.

III. CONCLUSION

Nous voici au terme de notre modeste travail qui a porté sur « Les entraves au développement socio-économique de la province du Kasaï central ». La pertinence de ce thème nous a obligés à structurer le travail en trois points principaux notamment : le premier a porté sur l'approche conceptuelle, le deuxième a

consisté à présenter la situation socio-économique de la province et le troisième était axé sur les écueils au développement du Kasaï Central.

Ceci étant, signalons que la problématique du développement socioéconomique de la province du Kasaï Central invite la participation de toutes les forces vives de la province, dirigeants tout comme dirigés, femmes, hommes, chômeurs, travailleurs, lettrés comme illettrés.

Tout développement est un processus et exige l'implication de tout le monde sans exception. Dans le cas sous examen, la problématique relative au développement socioéconomique du Kasaï Central n'est pas singulièrement liée aux écueils sus énumérés, mais aussi elle est liée aux mentalités culturelles des administrés qui n'ont pas encore compris le rôle qu'ils doivent jouer dans le processus du développement.

Dans le souci de voir le développement socioéconomique comme un fait réel dans la province du Kasaï central, il est impérieux de lutter contre les causes précédemment citées de la manière suivante :

❖ Sur le plan politique.

Compte tenu des rapports qui existent entre la collaboration des institutions politiques provinciales et le développement du Kasaï central, il serait d'impérieuse nécessité que la volonté du législateur qui définit le mode de collaboration de ces organes dans les articles 195, 162 et 197 de la Constitution soient scrupuleusement respectés en vue de permettre à chacune des institutions de rester dans son cadre légal.

Le facteur électoral se trouvant parmi les écueils qui entravent le décollage de la province, il est souhaitable que le législateur revoie l'article 198 à l'alinéa premier de la Constitution qui donne droit aux

députés provinciaux d'élire le Gouverneur. A ce titre que le scrutin universel direct soit instauré afin d'éradiquer les problèmes relatifs aux antivaleurs sus mentionnés.

Dans le souci ultime de relancer la province du Kasai central sur la voie du développement, il est préférable que le Gouverneur de province entendu comme le chef de l'exécutif censé gérer au quotidien l'entité, soit membre d'une famille politique qui a une vision de développement.

❖ Sur le plan ethnico-culturel

Le facteur ethnique est l'une des causes du sous-développement économique du Kasai central relativement à son caractère séparatiste, d'où la nécessité de décourager ceux qui se rabattent sur leurs ethnies pour prétendre développer la province à travers l'administration de non originaires. C'est l'union qui fait la force et non le contraire ; que la politique de la haine tribale cède la place à la politique de l'unité, de cohésion provinciale. Pour se faire, il faudrait qu'un édit soit pris pour abolir les pratiques tribo-ethniques dans la province.

❖ Sur le plan de la gestion des intérêts égoïstes

Généralement, l'égoïsme politique est la conséquence logique du manque de patriotisme dans le chef des dirigeants, ce qui les conduit au détournement des deniers publics, à la spoliation du patrimoine de l'Etat, à la cupidité voire à la cruauté et dans tous les sens le développement sera chimérique. Ceci étant, il serait raisonnable que le Kasai central soit géré par des hommes et femmes qui font preuve du patriotisme avéré, qui ont la morale, qui sont disposés à privilégier les intérêts de la province au détriment de leurs intérêts égoïstes car, diriger c'est servir et non se servir. A cet effet, il serait aussi intelligible que le législateur provincial prenne des

dispositions légales spécifiques visant à encadrer les avoires de ceux qui gèrent la province. La culture qu'incarne population centre Kasaienne n'étant pas accessible de favoriser le développement, il sera difficile que le Kasai central sorte de ce trou, le processus du développement nécessite l'implication de chaque couche de la population, la charge n'incombe pas seulement aux gouvernants. Pour ce faire, il serait indispensable que, les universités, les églises et les organisations de la société civile œuvrant dans Province du Kasai central puissent organiser les campagnes sur le changement de mentalité à l'attention de la population dans le but de réveiller sa conscience et lui montrer le rôle qu'elle doit jouer dans le processus du changement.

Certes, en ce qui nous concerne, en tant que chercheur, nous pensons avoir fait notre part et nous interpellons tous les acteurs socio politiques à qui nous avons fait allusion précédemment de jouer correctement leurs rôles afin que le développement socio-économique soit pragmatique au Kasai Central.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAMS, I.S.[1965]. «Inequity in social exchange».Advances in Experimental Social Psychology, volume 62, pp. 335-343.
2. AKTOUF, O. [1987]. Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, 231 p.
3. AMULI JIWE ET NGOMA MADEMVO[2014], Santé communautaire : Principes et Approches, éd. Médiaspaul ,Page 56-68
4. BIT-STEP,[2005] guide pour l'étude de faisabilité de systèmes de micro assurance santé, éd ; STEP. Stratégies et techniques

- contre l'exclusion sociale et la pauvreté ;
entièrement revue
5. BONGAMA J.D., L'indépendance économique, Paris, éd.
 6. Constitution du 18 février 2006.
 7. D., Grodos, R., Meloni, P., Mercenier. [1999] Le développement d'un district sanitaire: qu'est-ce qu'un district sanitaire fonctionnel, le cas de Dolisie (Loubomo) au Congo. République du Congo.
 8. E. DURKHEIM, Les règles de la méthodologie de sociologie,
 9. Ecole de Santé Publique. Université de Kinshasa [2003]. Enquête CAP ménage sur la situation sanitaire des Zones de Santé appuyées par la Banque Mondiale à travers BCECO dans le cadre du PMURR. Rapport final. Kinshasa, République Démocratique du Congo
 10. ELOKO EYA MATANGELO G. financement de soins de santé en RDC 2015
 11. Godé ATSHWEL MUNTUNGI OKEL, Séminaire de Management Public approfondie, DEA,SSPA, UNIKIN, ed. Inédit,2020
Harmattan, 1991.
 12. Jean LUFULUABO et Pascal LUTUMBA[2019] , Planification et Organisation Sanitaire, Ed. Feu Torrent.
 13. K., A., Pangu, La santé pour tous d'ici l'an [2000] : c'est possible. Expérience de planification et d'implantation des Centres de santé dans la Zone de Santé de Kasongo au Zaïre (1998). Thèse de doctorat, Ecole de Santé Publique. Université Libre de Bruxelles.
Kananga, PUKAN, 2013.
 14. Kurz X., Torfs K. et all [1996].Bussels J.Annemans L., Introduction aux évaluations économiques en matière de soins de santé. Editions Astra pharmaceuticals, Bruxelles, Entièrement Revue ISBN 2-9600144-0-5
 15. Le rapport la Banque Mondiale[2017], Dépenses et finances Publiques en RDC éd.2013 2017
 16. Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux à la libre administration des provinces.
 17. M. BASLE [1999], Les pratiques de l'évaluation française des contrats de plans Etat-région, Evaluation au cours de l'avenir, CNE, Rapport annuel, Paris, P.95
 18. MAKAMBA MBONARIBA [2004] : Problématique du Financement des soins de santé , ed.
 19. MAKORO E., Du culvage ethnique à la cohésion nationale en
 20. MANZAMBI K.[2014], Laboratoire de santé Publique, Ed. DEBOECK, 2014 p15.
 21. MATUKALA N.T.et Al.[2013], Economie de santé, Ed, Bruxelles 2013 p 45.
 22. MESP, Rapport des statistiques2019,
 23. Minisanté, RDC[2017],Rapport sur le financement des soins de santé,éd.2016 entièrement revue
 24. Ministère de la Santé [1998] Etat des lieux du Secteur de la Santé (ELS) Ministère de la Santé, Kinshasa, République Démocratique du Congo
 25. Ministère de la Santé [1999] Plan Directeur de Développement Sanitaire (PDDS).Ministère de la Santé, Kinshasa, République Démocratique du Congo

26. Ministère de la Santé [2001] : Politique Nationale de Santé. Ministère de la Santé Kinshasa, République Démocratique du Congo et Organisation Mondiale de la Santé, Rapport sur la santé dans le monde pour un système de santé plus performant. OMS Genève 2000. ISBN 9242561983
27. Ministère de la Santé [2001], Politique Nationale de Santé. Ministère de la Santé, République Démocratique du Congo
28. Ministère du Plan et de la Reconstruction Nationale [1995]. Enquête nationale sur la santé des enfants et des femmes, Kinshasa, République Démocratique du Congo
29. Ministère du Plan et de la Reconstruction Nationale [2001]. Enquête nationale sur la santé des enfants et des femmes (MICS2), Kinshasa, République Démocratique du Congo
30. MULOWAYI S.E., Manuel et Lexique de sociologie générale,
31. NTUMBA NGALAMULUME D., problématique de la retraite des fonctionnaires publics, Mémoire de Licence, SPA, UNIKAN, 2015-2016.
32. Organisation Mondiale de la Santé [2005]. Rapport sur la santé dans le monde. Organisation Mondiale de la Santé, Genève.
33. Organisation Mondiale de la Santé. La santé et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Organisation Mondiale de la Santé, Genève.
Paris, PUF, 1995.
RDC, Article, Revue vol 3, PUKAN, 2015.
34. SERGES J., Les conditions du progrès humain, Kinshasa, 1996.

★Des Entraves Au Developpement Socio-Economique De La Province Du Kasai
Centralo

Received 30 July 2022; Accepted 15 August 2022
Available online 25 August 2022